

Type de réunion

Réunion de lycée général et technologique privé
Réunion de lycée professionnel privé

07. Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la vie professionnelle ?

1- Pour permettre aux élèves et aux enseignants du Collège de mieux connaître les formations professionnelles, inclure au collège dans l'emploi du temps un module professionnel :

- des intervenants du monde du travail,
 - des temps de recherches documentaires,
 - exploitations de banques de données vidéos montrant des professionnels sur leur lieux d'exercice (via internet par exemple),
 - cours de connaissance des métiers par un professeur en documentation
- dans le but de revaloriser certains métiers, de la voie professionnelle, prometteur d'emploi.

2- Pour améliorer les formations professionnelles et l'efficacité de la coopération entre l'Ecole et l'Entreprise :

- introduire un module annuel systématique de « formation au secteur professionnel » avec des échanges entre des professionnels en activité et l'équipe éducative du secteur professionnel,
- maintenir le principe des journées de rencontres professionnelles où sont invités élèves et parents.

3- Pour changer les mentalités des « métiers du savoir-faire » et rendre une certaine noblesse à travailler avec ses mains :

- restituer l'EMT (Education Manuelle et Technique) au collège,
- inclure, dans l'emploi du temps du collégien, un module de connaissance des métiers dispensé par un enseignant en documentation qui pourrait faire intervenir des professionnels du monde du travail,
- susciter des recherches documentaires en utilisant différentes sources (vidéos, banques de données...)

Remarques complémentaires :

Débat à partir du vécu des élèves présentes qui se sont exprimées sur les choix et leur parcours de formation.

La discussion intéressante a permis aux élèves, enseignants et professionnels de s'exprimer dans une bonne ambiance.

N° 15 Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

Avant de commencer le débat à proprement parler, l'animatrice fait un point rapide sur le sujet traité à l'aide des documents fournis par le Ministère : des chiffres prouvent ainsi que, depuis deux décennies, on constate une montée des incivilités et des comportements violents au sein des établissements scolaires. A la lecture de ce bilan, quelques chiffres font réagir les participants, notamment quand il est dit que durant les 12 derniers mois, un élève sur 4 (25%) déclare avoir volé ou 17 % des élèves avouent avoir détérioré du matériel scolaire. Il est alors précisé que ces chiffres sont des moyennes nationales, qu'ils ne reflètent en rien la situation de notre établissement, relativement épargné jusqu'à maintenant sur le plan des violences scolaires.

Le débat s'engage à partir d'un certain nombre de questions qui interpellent les participants.

De qui a-t-on besoin en priorité pour lutter contre la violence et les incivilités ?

Il faut avant tout du personnel suffisamment qualifié et surtout formé (voir première priorité).

Le CPE, par exemple, doit garder son rôle éducatif auprès des élèves et ne pas être débordé par les tâches administratives.

Deux souhaits sont également émis par les enseignants :

- avoir des classes avec des effectifs moins chargés

- pouvoir bénéficier d'une aide psychologique de groupe (périodique / au moins une fois par mois) pour le personnel éducatif ce qui permettrait sans aucun doute « d'évacuer » le « surplus accumulé »

Une autre question interpelle les participants : Comment l'École doit-elle faire face à la difficulté de certains parents à éduquer leurs enfants ?

Un constat général est fait : on ne peut pas éduquer les parents. Certains se désintéressent des études de leurs enfants, ne se sentent pas par exemple concernés par les réunions parents – professeurs,... Les parents étant avant tout les premiers éducateurs, l'École ne peut rien faire s'ils ne remplissent pas leur mission. D'où l'idée de créer une École des parents (voir deuxième priorité).

Le débat s'oriente ensuite sur les sanctions, en particulier, les sanctions efficaces. Quelles sanctions aideraient à lutter contre la violence et les incivilités ? Les élèves, directement concernés par les sanctions, s'expriment : un système de points, du type du permis à points, paraît mieux adapté qu'une colle. Mais il faut que le système de points soit cohérent : ne pas retirer plus de points pour un chewing-gum que pour un bavardage intempestif en cours par exemple. D'autre part, les élèves précisent qu'un renvoi de l'établissement plusieurs jours chez eux ne constitue pas pour eux une sanction. Il faut donc sanctionner quand les limites sont dépassées et sanctionner efficacement (voir la troisième proposition).

Il est également précisé que beaucoup de jeunes deviennent violents ou font preuve d'incivilité quand il n'ont pas d'intérêt pour la section fréquentée, d'où l'importance de l'orientation.

Après avoir formulé ces trois propositions, le groupe est conscient qu'à la base se pose indéniablement un problème de moyens financiers.

N° 21 : Faut-il redéfinir les métiers de l'école ?

Pour les élèves, il manque une écoute, cela demande du personnel formé, or l'enseignant dans son cursus n'a pas de formation dans le social et / ou dans la psychologie de l'enfant et de l'adolescent. L'enseignant prend le temps d'écouter, de comprendre et d'aider le Jeune, mais ces moments sont pris sur le temps consacré au programme. Faut-il donc privilégier l'Écoute au programme sachant que la vie extrascolaire et les périodes de formation en entreprises prennent du temps sur les programmes toujours aussi lourds ? A priori non, car le programme doit être fait à cause des examens de fin de cycle.

Il existe déjà du personnel formé à l'Écoute, mais cela reste insuffisant, il existe trop d'inégalités. Ces personnes devraient être à temps plein dans tous les établissements, petits ou grands, privés ou publics. Les parents par leur soutien envers le système éducatif peuvent aider à la compréhension du Jeune et à la gestion de son attitude. En effet, l'enseignant peut inculquer quelques notions d'éducation, mais c'est avant tout le rôle des parents. Or, actuellement le sentiment prédominant est un manque de crédibilité et d'égards de la part des élèves, de leurs parents et de la société en général.

Le groupe a ensuite réfléchi au rôle des chefs d'établissements sur lesquels pèsent déjà beaucoup de responsabilités, en autres juridiques. Lui en attribuer davantage peut être dangereux car il y a un risque de détournement de pouvoir à son profit, ainsi que le risque d'être pris comme bouc émissaire. Le rôle du chef d'établissement devrait être adapté et modulé selon le profil du public accueilli.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Dès le collège, repérer et mettre en valeur les savoirs -faire professionnels en restituant un enseignement de l'Education Manuelle et Technique et instaurer un cours de connaissance des métiers, dispensé par un professeur en documentation, tout au long de la scolarité du collégien ; instaurer plusieurs périodes de stages en 3^{ème} collège dans les différents milieux professionnels ; structurer l'enseignement au Lycée Professionnel par modules en Unités de Valeur Capitalisables et établir davantage de passerelles pour faciliter les changements d'orientation et conserver les bénéfices d'acquis (Equilibrer – en quantité horaire- le temps d'enseignement général et le temps d'enseignement professionnel - il y a parfois moins d'heures de pratique que de théorie).

2 Besoin de personnel suffisant , suffisamment et régulièrement formé pour encadrer les élèves (surveillants, CPE, psychologues,...)

Créer une Ecole des parents, au sein des établissements, avec des professionnels venant de l'extérieur pour « épauler » les parents au niveau éducatif.

Des sanctions doivent être :

- échelonnées, graduées avec un suivi, notamment par le CPE,
- immédiates,
- réparatrices,
- éducatives.

3 Création de postes à caractère social.

Plus de pouvoirs aux enseignants au niveau de la discipline.

Indépendance de l'enseignant par rapport à certaines directives pédagogiques inapplicables sur le terrain pour qu'il puisse, avec le Jeune, s'épanouir tout en respectant le programme.